

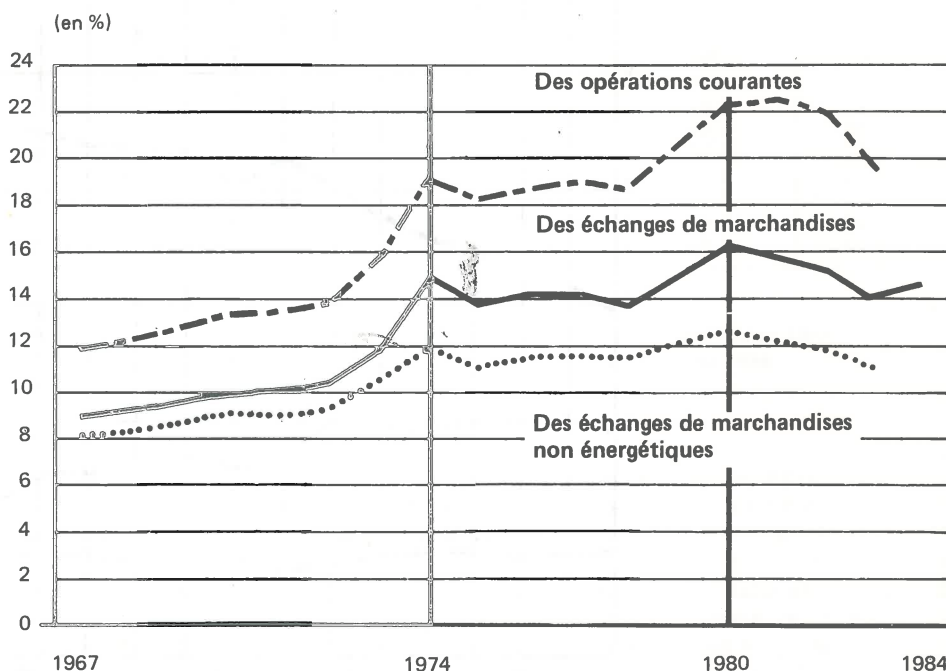
Quel est le degré d'ouverture des économies ?

Le degré d'ouverture d'une économie nationale vis-à-vis de l'extérieur peut être mesuré en rapportant ses échanges à un agrégat tel que le produit intérieur brut (les échanges pouvant concerner les seules marchandises, ou englober également les services non-facteurs, ou enfin porter sur l'ensemble des opérations courantes). Sur ce point, les idées les plus contradictoires circulent : les uns croient voir une montée générale des barrières protectionnistes, tandis que d'autres estiment que l'interdépendance des économies ne peut que s'accroître sans cesse davantage. Un examen des données statistiques conduit à un jugement plus nuancé : l'ouverture évolue différemment selon les périodes et, à certains égards, les pays les plus ouverts ne sont pas ceux que l'on croit.

1 Une nouvelle phase de l'échange international

Au niveau mondial, le degré d'ouverture des économies peut d'abord être mesuré, à prix courants, en rapportant le montant total des échanges internationaux à la somme des Produits Intérieurs Bruts convertis dans la même unité monétaire. Du début des années cinquante jusqu'à la fin des années soixante, ce ratio était relativement stable, de l'ordre de 9 % pour les échanges de marchandises et de 12 % pour l'ensemble des opérations courantes.

GRAPHIQUE A
Parts en valeur dans le PIB mondial
(en %)



Source : CEPPII, banque de données CHELEM.

Les années soixante-dix ont, au contraire, été marquées par une forte progression de l'interdépendance en valeur, puisqu'en 1980 ces ratios ont été portés respectivement à 16 % et 22 % (graphique A). Ce mouvement de hausse fut

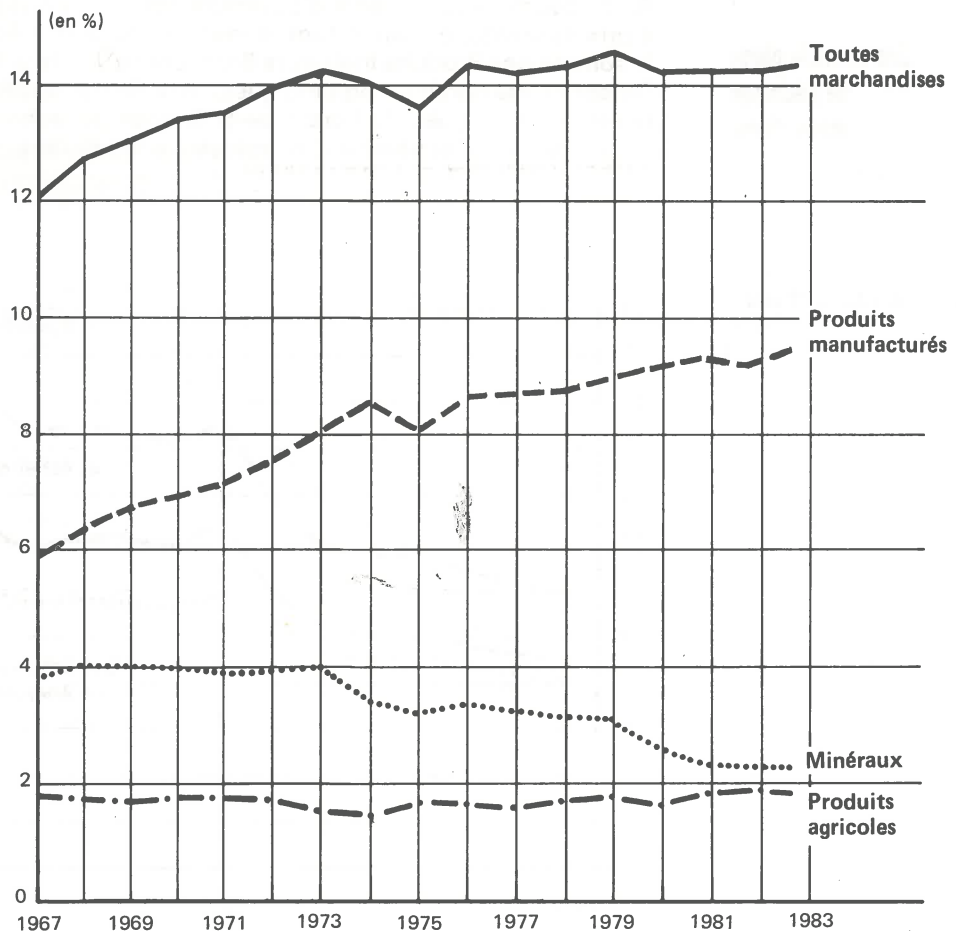
particulièrement marqué à l'occasion de chacun des deux chocs pétroliers, mais le commerce de produits énergétiques n'a pas été le seul à progresser : les autres flux d'échanges internationaux ont vu également leur part augmenter dans le PIB mondial.

Une nouvelle phase s'est ouverte avec les années quatre-vingts. Désormais, l'interdépendance ne progresse plus en valeur, et la légère baisse observée durant la récession de 1981-1982 n'est pas compensée par la reprise économique de 1983-1984. Un tel phénomène ne peut être expliqué que si l'on en analyse les composantes.

2
Concurrence renouvelée
et
freinage des volumes

Pour les marchandises, il est possible de distinguer les évolutions de prix et celles de volumes. En l'occurrence, les trois phases décelées en valeur (à prix courants) correspondent, pour l'essentiel, à des mouvements alternés de prix relatifs. La première phase était caractérisée par une vive concurrence, les prix du commerce international ayant augmenté plus lentement que les prix intérieurs après le conflit coréen et jusqu'à la fin des années soixante. Au cours des années soixante-dix, ce mécanisme anti-inflationniste a disparu, et l'on a au contraire observé un affaiblissement général de la concurrence internationale, en raison des positions dominantes qui avaient pu s'établir antérieurement, tant pour le pétrole que pour de nombreux produits manufacturés ⁽¹⁾. Le recul de l'inflation, dans la présente phase, ne découle pas seulement des conséquences internes des politiques monétaires restrictives : la remise en cause des positions dominantes se traduit aujourd'hui par un renouveau de la concurrence internationale.

GRAPHIQUE B
Parts en volume des échanges
dans le PIB mondial*
(en %)



* Aux prix internationaux de 1975.

Source : Calcul CEPII à partir de CHELEM et des indices de valeurs unitaires publiés par le GATT.

(1) Cf. « Le commerce international : frein ou accélérateur de l'inflation ? » (*La Lettre du CEPII*, n° 18, octobre 1981).

Tout autre est l'évolution de la part en volume du commerce international dans le PIB mondial (graphique B). Celle-ci ne subit pas de telles oscillations, et l'année 1973 marque au contraire une nette rupture. Avant 1973, la progression observée en volume pour l'ensemble des marchandises était due aux produits manufacturés, dont le commerce international gagnait 0,3 point chaque année dans le PIB mondial. Cette hausse en volume a d'abord compensé la baisse des prix relatifs, jusqu'à la fin des années soixante, expliquant ainsi la constance de la part du commerce international en valeur que l'on pouvait observer durant la première phase. Progression en volume et accélération des prix se sont ensuite conjuguées sur une courte période, au début des années soixante-dix. Depuis 1973, la part en volume des échanges de matières premières minérales décline, tandis que pour les produits manufacturés cette part ne s'accroît plus qu'à un rythme trois fois plus faible qu'antérieurement.

On trouve ici le reflet des transformations structurelles de l'économie mondiale. La crise affecte spécialement l'industrie, et les économies nationales cherchent à surmonter les conséquences des chocs pétroliers en opérant à la fois des économies d'énergie et des efforts d'auto-provisionnement. En outre, les pays les plus dynamiques, situés dans la zone Asie-Pacifique, mettent en œuvre des stratégies plus efficaces de spécialisation, où la concentration des efforts d'exportation sur quelques pôles de compétitivité va de pair avec un renforcement de la cohésion des tissus industriels ⁽²⁾.

3
Les pays européens
sont en apparence
les plus ouverts...

Les grands mouvements qui affectent l'économie mondiale se retrouvent généralement lorsqu'on analyse, pour une nation donnée, la part des importations dans le Produit Intérieur Brut. Cependant, les degrés d'ouverture sont très variables selon les cas. Si l'on compare les pays industriels les plus développés (tableau 1), le degré d'ouverture ainsi mesuré est aujourd'hui proche de 10 % aux Etats-Unis et au Japon, alors qu'il est compris entre 20 % et 25 % dans les grands pays européens, et qu'il va jusqu'à dépasser 45 % aux Pays-Bas et 60 % dans l'UEBL (Belgique et Luxembourg).

TABLEAU 1
Part en valeur des importations*
dans le PIB

(en pourcentage)	1979	1980	1984
Etats-Unis	4,0	9,2	8,9
Japon	7,7	12,4	10,3
France	12,8	20,0	20,5
Allemagne Fédérale	14,8	21,6	24,0
Iles Britanniques	16,8	22,8	24,8
Pays-Bas	37,9	44,4	45,7**
Belgique et Luxembourg	40,8	55,3	61,4**

* Marchandises uniquement.

** Pour les Pays-Bas et l'Union Belgo-luxembourgeoise, ces chiffres concernent l'année 1983.

Source : Banque de données CHELEM pour 1970 et 1980, estimation CEPIL pour 1984.

La stabilisation de l'interdépendance en valeur, qui caractérise la présente phase du commerce international, peut également être observée à ce niveau. On enregistre même une baisse dans le cas du Japon — où la part des importations diminue de 12,4 % à 10,3 % entre 1980 et 1984 — ainsi qu'aux Etats-Unis : en dépit d'une vive progression en 1984, le ratio américain reste au-dessous du niveau atteint quatre ans plus tôt ⁽³⁾. Dans les pays européens, qui étaient déjà les plus ouverts au commerce international, une telle baisse ne se produit pas ; toutefois, à l'exception de la Belgique, le rythme de progression du ratio fléchit nettement par rapport à la précédente décennie.

(2) Cf. « Le commerce international n'est plus ce qu'il était » (*La Lettre du CEPIL*, n° 25, septembre 1982).

(3) Aux Etats-Unis, la part des importations dans le PIB évolue de la façon suivante : 9,2 % en 1980 ; 8,8 % en 81 ; 7,9 % en 82 ; 7,8 % en 83 ; 8,9 % en 84. La baisse a donc été de 1,4 points entre 1980 et 1983, dont 1,3 sont imputables à l'énergie.

4
**... mais les Etats-Unis
 importent davantage
 de produits manufacturés
 du Sud**

TABLEAU 2
**Importations de produits manufacturés
 venant du Sud**

Année 1983	Etats-Unis	Japon	France	Allemagne Fédérale	Iles Britanniques
En % du PIB	2,0	1,6	2,0	2,1	2,3
En \$ par habitant Total	284	152	191	225	178
dont :					
— Europe Méridionale* . .	14	5	74	78	48
— Afrique et Moyen-Orient	13	23	48	28	34
— Amérique Latine	106	16	29	32	22
— Asie du Sud-Est**	151	108	40	87	74

* Espagne, Portugal, Grèce, Turquie, Yougoslavie, Israël, Chypre, Malte.

** Y compris la Chine.

Source : CEPII, banque de données CHELEM.

Si l'on ne retient que les produits manufacturés en provenance du Sud, on obtient une image différente (tableau 2). Par rapport au produit intérieur brut, le ratio américain (2 %) est du même ordre de grandeur en 1983 que celui des grands pays européens, le Japon se situant en retrait ⁽⁴⁾. Si l'on calcule les chiffres par habitant, les Etats-Unis vont même jusqu'à devancer nettement les autres pays développés du Nord.

L'origine géographique des importations est tout aussi instructive. Aux Etats-Unis, les importations venant d'Amérique latine atteignent un montant élevé (106 \$ par habitant), tout en restant en-deçà de celles qui sont originaires de l'Asie du Sud-Est (151 \$). Celle-ci occupe également la première place, non seulement dans les importations japonaises, mais aussi dans les importations allemandes et britanniques de produits manufacturés en provenance du Sud. En revanche la France, qui entretient des relations privilégiées avec l'Afrique et l'Europe Méridionale, importe deux fois moins de produits manufacturés de l'Asie en développement que ses partenaires européens (elle importe aussi deux fois moins de produits japonais).

Tant à l'exportation qu'à l'importation, il est frappant d'observer la faiblesse des relations de la France avec la zone Asie-Pacifique qui devient la plus dynamique de l'économie mondiale. La protection du marché français reste forte sur les productions de bas de gamme, grâce notamment aux clauses de l'accord multifi- bres. Or, aujourd'hui, il n'est possible d'exporter vers un pays du Sud que dans la mesure où l'on accepte de concourir au développement de celui-ci, en ouvrant de larges débouchés à son industrie manufacturière. En entravant notre propre modernisation, la protection excessive d'activités dépassées compromet ainsi, en même temps, nos chances à l'exportation.

Rédaction :

Centre
 d'études prospectives
 et d'informations
 internationales,
 9, rue Georges-Pitard,
 75015 Paris.
 Tél. 842-64-64

Rédacteur en chef :
 Gérard Lafay.

Edition :

La Documentation française.
 Abonnement d'un an
 (8 numéros) : 160 F.

Commande adressée à
 La Documentation française.
 124, rue Henri-Barbusse
 93308 Aubervilliers Cedex.

Règlement à réception
 de la facture.

Directeur
 de la publication :
 Yves Berthelot.

CPPP n° 1462 AD.
 Dépôt légal n° 1 375,
 3^e trimestre 1985.

Imp. Maugein - Tulle

Imprimé en France.

(4) En 1984, le ratio américain peut être estimé à 2,3 %, soit environ 350 dollars par habitant.